

Communiqué de presse

Banque Populaire et Caisse d'Épargne signent avec le FEI un nouvel accord permettant de financer 75 millions d'euros de prêts pour soutenir la reprise d'activité des entreprises

Paris, le 23 juillet 2020

Ce nouvel accord entre Banque Populaire, Caisse d'Épargne et le Fonds Européen d'Investissement (FEI) vise à faciliter l'accès au financement des PME, ETI et start-up de moins de 3 000 salariés qui investissent dans des projets à caractère innovant, d'adaptation ou de transformation liés à la crise sanitaire actuelle. Cette enveloppe de prêts de 75 millions d'euros s'inscrit dans le cadre du dispositif InnovFin.

Le dispositif InnovFin, lancé en 2014 par la Commission européenne et le Groupe BEI dans le cadre d'Horizon 2020, met en œuvre un large éventail de prêts, de garanties et de financements destinés à faciliter l'accès au crédit pour les entreprises innovantes en Europe.

Afin de répondre rapidement à l'urgence économique engendrée par la crise sanitaire, la Commission Européenne a mis à la disposition du FEI, 1 milliard d'euros de financement du **Fonds européen pour les investissements stratégiques** (EFSI) afin de mettre en place un dispositif de financement spécifique Covid-19 au contrat de garantie InnovFin existant.

Pour être éligibles, ces prêts doivent financer des dépenses de nature corporelles ou incorporelles de transformation, d'adaptation ou d'innovation de l'entreprise engendrées par la crise du Covid-19. Par ailleurs, ils doivent être également dédiés, pour au moins 50 % de leur montant, au financement du besoin en fonds de roulement du nouveau projet.

La durée des prêts est de dix ans maximum (avec possibilité de différé d'amortissement) et leur montant peut s'élever jusqu'à 7,5 millions d'euros. Ils bénéficient d'une extension de garantie du FEI compatible avec d'autres dispositifs de garantie publique.

Pour Christine Fabresse, directrice générale Banque de proximité et Assurances du Groupe BPCE : « *Les banques du Groupe BPCE sont entièrement mobilisées depuis le début de la crise sanitaire auprès de tous leurs clients et particulièrement auprès des entreprises. Grâce à leur partenariat de long terme avec le FEI et avec ce nouvel accord, les Banques Populaires et les Caisses d'Épargne intensifient leur accompagnement auprès des entreprises dans les territoires et contribuent à soutenir l'innovation dans cette période exceptionnelle.* »

Pour Alain Godard, directeur général du FEI : « *Cet accord avec Banque Populaire, Caisse d'Épargne montre non seulement le soutien constant du FEI au financement des PME françaises mais surtout la capacité de l'Europe à réagir rapidement aux situations d'urgence. Dès le 6 avril 2020, le FEI était en effet en capacité d'adapter son dispositif InnovFin pour soutenir au plus vite les PME durement touchées par la crise du Covid- 19.* »

Mariya Gabriel, commissaire européenne en charge de l'innovation, de la recherche, de la culture, de l'éducation et de la jeunesse, a déclaré : « La garantie InnovFin PME dans le cadre d'Horizon 2020 est le plus grand programme de garantie paneuropéen soutenant les PME innovantes dans l'UE. Suite à l'épidémie de coronavirus, nous l'avons encore renforcée afin de soutenir les PME européennes les plus touchées par la crise. Dans la situation actuelle, les investissements dans l'innovation doivent être prioritaires et nous sommes heureux que les start-ups et PME innovantes en France profiteront de nos instruments. »

*Le présent financement bénéficie du mécanisme de garantie « InnovFin SME Guarantee Facility » avec l'appui financier de l'Union européenne grâce aux Instruments Financiers horizon 2020 et aux Fonds européens pour les investissements stratégiques (EFSI) établi par le Plan d'investissement pour l'Europe. Le but du EFSI est d'aider à soutenir le financement et l'implantation des investissements productifs dans l'Union européenne et de s'assurer du développement de l'accès au crédit.

À propos du Groupe BPCE

Le Groupe BPCE, avec son modèle de banque coopérative universelle représenté par 9 millions de sociétaires, est le deuxième acteur bancaire en France. Avec 105 000 collaborateurs, il est au service de 36 millions de clients dans le monde, particuliers, professionnels, entreprises, investisseurs et collectivités locales. Il est présent dans la banque de proximité et l'assurance en France avec ses deux grands réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne ainsi que la Banque Palatine. Il déploie également, avec Natixis, les métiers mondiaux de gestion d'actifs, de banque de grande clientèle et de paiements. A travers ce dispositif, il propose à ses clients une offre complète et diversifiée : solutions d'épargne, de placement, de trésorerie, de financement, d'assurance et d'investissement. La solidité financière du groupe est reconnue par quatre agences de notation financière, Moody's (A1, perspective stable), Standard & Poor's (A+, perspective négative), Fitch (A+, RWN) et R&I (A+, perspective stable).

À propos du FEI

Le Fonds européen d'investissement (FEI) fait partie du groupe de la Banque européenne d'investissement. Sa principale mission est de soutenir les micro, petites et moyennes entreprises européennes en leur facilitant l'accès au financement. Le FEI conçoit et met en œuvre des opérations de capital-risque et de capital de croissance ainsi que des instruments de garantie et de microfinance ciblant spécifiquement ce segment du marché. Son rôle consiste donc à contribuer à la réalisation des objectifs de l'UE en matière de soutien à l'innovation, à la recherche et au développement, à l'esprit d'entreprise, à la croissance et à l'emploi.

Contact presse Groupe BPCE

Christine Françoise :
33 (0)1 58 40 46 57 / 33 (0)6 23 40 31 62
christine.francoise@bpce.fr
presse@bpce.fr

Contact presse – Groupe BEI

FEI – Cyrille Lachevre :
(0)6 20 42 12 08
c.lachevre@ext.eib.org

